

Bonjour,

Je vous prie de trouver ci-dessous le dossier de consultation de l'acheteur COLLEGE BOIS DE LOCQUERAN situé sur la commune de AUDIERNE.

## **Article 1 : Objet de la consultation**

La présente consultation concerne la fourniture de denrées alimentaires.

### **Type de Marché :**

Marché de fournitures

### **Forme du Marché :**

Les prestations feront l'objet d'un marché passé sans publicité ni mise en concurrence préalables, conformément à l'article R2122-8 du code de la commande publique.

Les candidats sont informés que le pouvoir adjudicateur peut, à tout moment, ne pas donner suite à la consultation pour motifs d'intérêt général.

### **Les produits demandés :**

- Produit n°1 Carotte (Carottes de terre - gros calibres si possible ) certifié Bio ou équivalent 10Kg (réponse le 12/05/2024 au plus tard) – Livraison le : 28/05/2024 - 16 jours de délai de livraison
- Produit n°2 Chou-fleur (Indiquer le calibre - pas trop petit - pas trop de feuille. ) certifié Bio ou équivalent 12Kg (réponse le 12/05/2024 au plus tard) – Livraison le : 28/05/2024 - 16 jours de délai de livraison
- Produit n°3 Concombre (Indiquer le calibre - pas trop petit. ) certifié Bio ou équivalent 10Kg (réponse le 12/05/2024 au plus tard) – Livraison le : 28/05/2024 - 16 jours de délai de livraison
- Produit n°4 Pomme de terre (Indiquer la variété pour usage en purée et en gratin - produits propres (pas trop de terre) et gros calibres si possible. Conditionnement en filet. ) certifié Bio ou équivalent 120Kg (réponse le 12/05/2024 au plus tard) – Livraison le : 28/05/2024 - 16 jours de délai de livraison
- Produit n°5 Radis (Radis bleu - gros calibre - peu piquant) certifié Bio ou équivalent 5Kg (réponse le 12/05/2024 au plus tard) – Livraison le : 28/05/2024 - 16 jours de délai de livraison
- Produit n°6 Salade (Préférence pour batavia, feuille de chêne (rouge ou verte). Propres. ) certifié Bio ou équivalent 12Unité(s) (réponse le 12/05/2024 au plus tard) – Livraison le : 28/05/2024 - 16 jours de délai de livraison

### **Modalités de livraison :**

La livraison aura lieu selon les modalités décrites ci-après : livraison entre 7h30 à 11h30, et 14h à 15h, du lundi au vendredi (mercredi compris). Prise de température à réception. Contacter l'équipe de cuisine pour organiser la livraison (horaires et ouverture du portail) - 02.98.75.00.48 - Agrément sanitaire CE ou dérogation d'agrément à transmettre.

### **Spécifications complémentaires :**

Préférence pour une réponse avec le maximum de produits - réponse groupée de producteurs possible à échanger avec l'équipe de cuisine pour organiser la livraison (ne pas démultiplier les réceptions).

## **Article 2 : Jugement des offres**

Ce jugement sera exécuté dans les conditions prévues à l'article R 2152-7 du code de la commande publique.

Le Pouvoir Adjudicateur choisit l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération conformément aux règles qui régissent cette formule de consultation.

### **Les critères retenus pour le jugement des offres seront les suivants :**

- Prix (en € HT au kilo ou unitaire) – 50%
- Performances matière d'approvisionnement direct (0 ou 1 intermédiaire) (0 intermédiaire correspondant à la meilleure note) – 30%
- Mode de production des denrées (signe de qualité ou équivalent) (Attestation d'engagement délivré par l'organisme certificateur) – 20%

**Pour répondre à ce marché, il vous est demandé de bien vouloir remplir le formulaire suivant :**

Lien vers formulaire de réponse de la consultation

### **Elimination des offres :**

- Toute offre remise hors délai sera éliminée.
- Les candidats n'ayant pas fourni l'ensemble des déclarations, certificats ou attestations demandés, dûment remplis et signés.

### **Coordonnées de l'acheteur :**

- COLLEGE BOIS DE LOCQUERAN
- Eric LE FAUCHEUR
- BOIS DE LOCQUERAN
- 29770 AUDIERNE
- Responsable des achats : Aline AUTHIER
- Téléphone : 02 98 75 00 40
- Courriel : cuisine.0290330b@ac-rennes.fr

### **Recours**

En cas de difficultés sur l'interprétation ou l'exécution des dispositions ci-dessus, les parties essaieront de régler à l'amiable des litiges pouvant s'élever entre elles.

Toutefois, dans l'hypothèse où un accord ne pourrait intervenir, il est fait attribution de juridiction au tribunal compétent :

Tribunal administratif de Rennes - 3 contours de la Motte - 35044 RENNES Cedex